

3

ACTUALITÉ

Rassembler
les forces

12

VIE SYNDICALE

Pourquoi
sommes-nous
ensemble ?

15

CULTURE / LOISIRS

Neige et feu
sur le Djebel
Amour

16

ALTERNATIVES

« Plus jamais
ça ! »

pour

RETRAITÉS



DOSSIER

La Sécu en danger

Après le choc

Un professeur a été lâchement assassiné pour avoir tout simplement exercé son métier, décapité pour avoir fait un cours destiné à échanger

et débattre afin d'éveiller l'esprit critique de ses élèves. Le choc est immense, dans la communauté éducative comme dans l'ensemble de la société. Beaucoup de citoyennes et de citoyens, dont nombre de retraité-e-s, sont venus manifester leur rejet viscéral de cet obscurantisme le plus arriéré

et barbare. Venu dire qu'ils et elles se tiennent aux côtés des professeurs comme de toutes les victimes du terrorisme islamiste. C'était nécessaire, et les rassemblements du 18 octobre ont marqué, espérons-le, une prise de conscience.

Ces rassemblements ont dit aussi tout l'attachement de la population aux principes qui permettent de faire société : laïcité, liberté de croire ou de ne pas croire, rejet des extrémismes et réponses par l'éducation. C'est le pays tout entier qui doit soutenir ses professeurs, les protéger et les conforter dans leur rôle social essentiel, celui d'émanciper les individus, développer leur esprit critique, la tolérance, l'acceptation de la différence. Nous le devons à l'ensemble de la société, nous le devons aussi à la mémoire de Samuel Paty qui a payé de sa vie son engagement professionnel et le fait de n'avoir rien lâché sur ces principes.



Benoît Teste
Secrétaire général de la FSU

► VU D'ACTU

- p. 3 Pour contrer les attaques
Rassembler les forces
- p. 4 Prise en charge de l'autonomie
Une 5^e branche de la Sécu ?
Non merci !
- p. 5 Témoignage
Stigmatisés et discriminés !
- p. 5 Renforcées par la crise sanitaire
Menaces sur les pensions
- p. 6 À qui faire payer la crise sanitaire ?
Taxons les riches, pas les retraité-e-s !
- p. 6 Erreur de gestion ?
CSG : un bien mauvais calcul !

► LE DOSSIER



p. 7 à 10 LA SÉCU EN DANGER

► L'ENTRETIEN

- p. 11 Les services publics
Une idée toujours neuve

► VIESYNDICALE

- p. 12 En activité ou à la retraite
Pourquoi sommes-nous ensemble ?
- p. 13 Agir ensemble
Le Groupe des 9,
précieux bien commun

► CULTURE LOISIRS

- p. 14 Une saga autour
de la Guerre d'Espagne
Deberemos resistir...
Prometemos resistir
- p. 15 Souvenirs sans tabou
de la Guerre d'Algérie
Neige et feu sur le Djebel Amour

► ALTERNATIVES

- p. 16 Un plan de sortie de crises
« Plus jamais ça ! »

POUR RETRAITÉS

Supplément à la revue *POUR* n° 228 de novembre 2020, revue de la Fédération syndicale unitaire (FSU), 104, rue Romain-Rolland, 93260 Les Lilas - Tél. : 01 41 63 27 30 - Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr - Mèl : fsu.nationale@fsu.fr - pour@fsu.fr
N° CP : 0725 S 07429 / N° ISSN : 1246-077 X

Directeur de la publication : Benoît Teste

Ce seizième pages a été coordonné par Marylène Cahouet, Jacques Lecoffre, Claude Rivé et Jean-Louis Viguier - Photo de couverture : © Андрей Яланский/AdobeStock - Création et réalisation : C.A.G. Paris
Impression : Rivaton & Cie

POUR CONTRER LES ATTAQUES

Rassembler les forces

La crainte planait. Nous y sommes : la reprise de la pandémie s'accompagne d'un cortège de drames humains, sociaux, économiques. Le meurtre d'un enseignant pour avoir fait son métier appelle au combat pour une République sociale, laïque et démocratique.

Et les choix faits par les libéraux n'enrayent en rien les désordres et dérèglements environnementaux. Les mesures sanitaires sans cohérence, les entraves aux libertés de rassemblement, les craintes bien légitimes, particulièrement chez les plus âgé-e-s, rendent plus difficile l'activité syndicale pourtant indispensable.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant

Des sommes gigantesques sont déversées aux grands groupes sans contreparties sociales ou environnementales. Mais aucune reprise de l'emploi public n'est engagée. Les services publics ont pourtant démontré une fois encore combien ils sont essentiels et précieux notamment pour les retraité-e-s. Et après les maigres concessions faites lors du Ségur de la santé, les plans de restriction pour l'hôpital public ne sont pas abandonnés...

Ces choix économiques sont désastreux et ont un coût exorbitant. Et bien sûr le gouvernement se sert de cette valse des milliards à rebours des intérêts de l'immense majorité de la population pour tenter de faire croire que la reprise économique impose des sacrifices supplémentaires. Les retraité-e-s sont de nouveau une cible de choix.

Le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), le projet de budget de l'État sont porteurs de régressions. Le PLFSS, qui intègre les mesures (bien insuffisantes) du Ségur santé, propose par exemple un forfait de 18 euros pour le recours aux urgences sans hospitalisations et 4 milliards d'économie. La création de la 5^e branche ne correspond ni à

notre conception de prise en charge de l'autonomie ni à notre exigence de projet ambitieux. Non seulement elle ne répond pas aux besoins mais c'est un nouveau coup porté contre la Sécurité sociale et un pas de plus vers son étatisation. Le budget de l'État, pour sa part, réduit à nouveau les effectifs du service public. Mais le discrédit qui frappe les gouvernants continue d'enfler. Un mélange de défiance à leur égard, d'inquiétudes, d'écœurements, de doutes, de colères se répand. Personne ne sait sur quoi il peut déboucher. Et bien des signes de

fragilité et de fébrilité gagnent les milieux du pouvoir de plus en plus tentés de jouer dangereusement avec le risque de l'extrême droite, sur ses terrains de prédilection.

L'action syndicale est le meilleur contrepoison

Comme toute notre fédération, les sections de retraité-e-s de la FSU ont le souci de rassembler sur des objectifs concrets, de s'opposer autant que d'obtenir des avancées. Les échanges au sein de la FSU et avec nos partenaires sont plus que jamais la clé. Nous

nous félicitons de l'annonce d'une journée nationale décentralisée le 17 novembre, lancée par le Groupe des 9, sur deux mots d'ordre : l'accès aux soins pour tous et le pouvoir d'achat. Des collectifs locaux sur la plateforme « Plus jamais ça » se mettent en place. Le travail unitaire du Groupe des 9 se poursuit. Saisissons toutes les occasions de nous faire entendre sur tous les terrains, en particulier pour la défense des services publics. ❖

Marylène Cahouet et Claude Rivé

Paris, le 19 octobre 2020



- Non à la perte du pouvoir d'achat
- 100 euros tout de suite pour rattraper notre pouvoir d'achat
- Revalorisation des pensions indexée sur le salaire moyen
- Accès à la santé pour tous
- Prise en charge de la perte d'autonomie à 100% dans la branche maladie de la Sécurité sociale

Nom et prénom :

Ville :

Courriel :

Signature :

PRISE EN CHARGE DE L'AUTONOMIE

Une 5^e branche de la Sécu ? Non merci !

La loi qui valide la création de la 5^e branche est parue le 7 août 2020, avec un financement et une gestion spécifiques, remettant en cause les principes de gestion paritaire et de financement par la cotisation sociale.



© Андрей Яланский / AdobeStock.com

Pour une prise en charge de l'autonomie à 100 % dans la branche maladie de la Sécu.

L'introduction de l'assurantiel est une attaque lourde. La CNSA qui assurera la gestion a une composition fort éloignée de la représentation paritaire. Le financement dont on peut dénoncer l'insuffisance est prévu en deux temps. À partir de 2024, le gouvernement réaffectera « une recette spécifique supplémentaire au financement de la prise en charge de la dépendance à hauteur de 0,15 point de CSG (2,3 milliards d'euros) prélevée sur la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale », caisse créée en 1996 pour « éponger » les « dettes » du régime général de la Sécu, « dettes » que les gouvernements successifs alimentent. À partir de 2021 et jusqu'en 2024, des mesures financières seront inscrites dans le PLFSS. C'est l'objet du rapport de Laurent Vachey dont les propositions sont un véritable racket contre les salarié-e-s et les retraité-e-s. Sans réelle ambition, le rapport accumule les mesures (transferts de

ressources, économies, suppression de niches fiscales, augmentation de prélèvements obligatoires...) dont les conséquences seront importantes pour les destinataires.

Atteintes aux retraites

Ainsi, le transfert des fonds de réserve pour les retraites va porter un coup au financement des

retraites. La réduction de l'APA est un scandale face à l'ampleur du reste à charge. L'attaque contre l'abattement des 10 % appliqué aux pensions et aux retraites est violente. Elle conduirait non seulement à augmenter l'impôt sur le revenu de beaucoup de pensionnés mais aussi à rendre imposables des personnes qui ne l'étaient pas avec toutes

les conséquences négatives d'une telle situation. L'alignement de la CSG sur celle des actifs (après l'augmentation de son taux en 2018) réduirait encore le montant des pensions. Le rapport Vachey veut inciter le recours aux assurances privées et mobiliser le patrimoine immobilier privé. La loi « Grand âge » est reportée à nouveau (1^{er} semestre 2021), préparée par un Laroque de l'autonomie.

EN MARCHÉ VERS LE 100 % SÉCU ?

Après une première prise de position de l'AP-HP, son directeur Martin Hirsch et Thierry Beaudet, président de la Mutualité, récidivent dans une tribune libre du *Monde* en juillet dernier : « Avec le Ségur de la santé, il y a une opportunité formidable de réformer le reste à charge à l'hôpital ». Ils décrivent les injustices liées au ticket modérateur qui implique des remboursements parfois très importants pour les patients (ou pour les organismes complémentaires qui les assurent). Ils soulignent aussi le poids des « complexités administratives » et les « coûts » qu'il engendre pour l'hôpital et pour les complémentaires. Ils proposent que l'Assurance maladie couvre « à l'instar de ce qui se passe dans de nombreux pays européens, la totalité des frais hospitaliers »... Un pas vers le 100 % Sécu ?

Deny Nonnet

Nos demandes

La FSU rejette la loi sur la création de la 5^e branche. Elle y oppose une prise en charge de l'autonomie à 100 % dans la branche maladie de la Sécu et la création d'un service public garant de qualité sur tout le territoire et de personnels en nombre suffisant, qualifiés et bien rémunérés. Elle se bat aussi pour un fonctionnement démocratique de la Sécu. ❖

Marylène Cahouet

TÉMOIGNAGE

Stigmatisés et discriminés !

L'époux d'Élisabeth, atteint de la maladie d'Alzheimer, est entré en EHPAD quelques jours avant la pandémie de la COVID. Vous avez dit société solidaire ?

« **P**remière expérience, financière : au prix d'hébergement (2 350 €) et d'entretien du linge personnel (90 €), s'ajoutent 600 € de supplément pour invalidité (Robert est dans une unité dite protégée) sur lesquels je récupère 80 € d'APA... Nous percevons à nous deux 4 200 € nets (revenu annuel imposable de 55 000 €, base de calcul de toutes les aides !). Riches donc !... Au final il me reste 1 200 €, soit une fois déduites les dépenses incompressibles (EDF dont chauffage, eau, abonnement téléphonique et internet, assurances et aides à domicile dont je ne peux me passer), 200 € par mois pour mes dépenses courantes (nourriture, essence...). On m'a dit que je n'avais qu'à vendre ma maison, comme le font "normalement" les enfants dont les parents sont en EHPAD !

Deuxième expérience encore plus tragique : l'ARS a refusé d'accéder à la demande de la directrice de l'EHPAD de Robert de tester les résidents et les personnels suite à la découverte d'un cas chez un soignant ! La FSU étant intervenue, l'ARS est revenue sur sa décision. Plus grave encore, l'accès à l'hôpital public a été a priori interdit aux résidents des EHPAD atteints du coronavirus. Discrimination gravissime », les EHPAD n'étant pas des établissements hospitaliers, mais des établissements d'hébergement.

Élisabeth a écrit notamment au Défenseur des Droits pour discrimination : elle a appris qu'un dossier était ouvert sur cette question car il y a eu des remontées de toutes les régions de France ! Depuis, elle a appelé le SAMU de son département, qui n'est plus



© Tomertu / AdobeStock.com

Trop vieux pour être soigné ?

saturé : on lui a confirmé qu'il n'était pas question d'accueillir des résidents d'EHPAD. On voudrait nous faire croire que

tous les citoyens sont traités avec égalité ! ❖ **Propos recueillis par Héléne Pougant**

RENFORCÉES PAR LA CRISE SANITAIRE

Menaces sur les pensions

Les pensions sont devenues une variable d'ajustement budgétaire dans le cadre des politiques d'austérité.

Le gouvernement actuel instrumentalise la crise de la COVID pour renforcer considérablement cette politique.

Première étape : faire le constat d'un déficit abyssal des régimes de retraites : c'est le travail demandé au Conseil d'orientation des retraites qui a estimé en juin ce déficit pour 2020 à plus de 27 milliards, plus de onze fois celui de 2019 (ramené à 24 Mds en octobre). Rien à voir avec l'évolution des dépenses de retraites ! Ce déficit s'explique entièrement par l'impact de la crise de la COVID sur les ressources des caisses : pertes d'emplois (et de cotisations)

massives, exonérations de cotisations patronales d'autant que l'État, depuis 2019, ne compense plus par l'impôt cette perte de recettes.

Seconde étape : imputer le financement de ce déficit à la Sécu sans que l'on sache pourquoi ce serait à l'assurance maladie de financer

le maintien en activité d'un restaurant ou la reconversion du transport aérien.

Troisième étape : isoler une « dette sociale » du reste de la dette publique, l'attribuer à une Caisse (la CADES, Caisse d'amortissement de la dette sociale) dont l'extinction prévue en 2033 impose à la Sécu de rembourser à une échéance très rapprochée. Ce qui peut être interprété comme une volonté de l'étrangler car le reste de la dette publique sera (éventuellement) remboursé à des taux d'intérêt très faibles et à un horizon très lointain. ❖

Daniel Rallet



© Андрей Яланский / AdobeStock.com

.....
À QUI FAIRE PAYER LA CRISE SANITAIRE ?

Taxons les riches, pas les retraité-e-s !

Musique insistante : il faut payer la crise Covid... Mettre à contribution les retraité-e-s, certes touché-e-s en termes de mortalité, mais pas au portefeuille.

Les idées fusent : suppression ou baisse de l'abattement de 10 % avant impôt, augmentation de la CSG, relèvement des taxes sur donation ou succession... Alors que depuis des années les retraité-e-s ont vu leur pouvoir d'achat s'éroder avec l'absence de revalorisation et la hausse des prélèvements obligatoires. L'Observatoire des inégalités ⁽¹⁾ fixe le seuil de la richesse en France à **3 470 € par mois, après impôts, pour une personne seule**. Riches les retraité-e-s ? En 2017 ⁽²⁾, les régimes de base versaient en moyenne **une pension de 1 472 €**

bruts par mois à laquelle il faut enlever CSG, CRDS, CASA, cotisation assurance maladie... Tous régimes confondus, cette pension moyenne de droit direct s'élève à 1 496 € brut et **1 399 € net** (en incluant les pensions de réversion 1 649 € et 1 547 € net). **En 2018**, ce n'est plus 1 547 € mais 1 528 € ⁽³⁾. 75 % des retraités ont une retraite de base inférieure à 2 000 €, pension de réversion incluse.

Oui, il y a des riches âgé-e-s : 45 % des riches et 40 % des super-riches ont **plus de 60 ans** mais leurs ressources proviennent pour l'essentiel de **revenus du patrimoine** ! Et d'un patrimoine qui n'a pas de commune mesure avec celui constitué par nos collègues au cours de leur vie. À titre de comparaison, les revenus de l'ensemble des ménages proviennent de sa-

laire et traitements (55,1 %), d'allocations-chômage lorsqu'ils perdent leur emploi (3,3 %) ou de salaires et **traitements différés** lorsqu'ils partent à la retraite (33,6 %), soit un total de 92 %. **Cibler les « retraités » comme une catégorie homogène qui doit être mise à contribution est aussi farfelu que cibler tous les habitants de la métropole parisienne** dont les revenus sont supérieurs de 12 % à ceux du reste de la France. Chez les plus de 65 ans, comme en région parisienne, il y a des pauvres, des riches, des très riches.

Ni l'âge ni le statut (salarié, retraité) ne font le riche : c'est le patrimoine et ses inégalités. Défendons un système fiscal juste avec imposition des profits, des transactions financières, du patrimoine... Pouvons-nous au **développement des mécanismes de protection sociale** (Sécurité sociale, retraite par redistribution, droits



au chômage, lutte contre la précarisation de l'emploi et les licenciements abusifs), amortisseurs des crises. ♦

Marie-France Le Marec

(1) Rapport du 9 juin 2020, « Les riches en France ».

(2) Source : rapport Delevoye

(3) Étude du service statistiques du ministère des Solidarités, 12 juin 2020.



Devinez qui va payer !

.....
ERREUR DE GESTION ?

CSG : un bien mauvais calcul !



Refuser la mise à contribution des retraité-e-s.

Début 2018, le taux de CSG affectant les retraité-e-s a été augmenté. Face aux protestations, le gouvernement avait été contraint d'exonérer 350 000 foyers de retraités modestes. Il avait alors introduit un dispositif de « lissage ».

Constatant que 206 000 retraité-e-s s'étaient vu appliquer, depuis le 1^{er} janvier, un taux de CSG ne correspondant pas à leur niveau de ressources, cet été, la CNAV avait réclamé aux intéressé-e-s un remboursement ! Le tollé risquait fort de reprendre et de s'amplifier ! « Les *retraités ne doivent pas subir les erreurs*

administratives », a déclaré O. Dusopt, demandant à la CNAV d'abandonner ses démarches. Il limitait donc l'affaire à une erreur de gestion, ne revenant pas sur ce bien mauvais calcul consistant à faire les poches des retraité-e-s ! Et l'hypothèse est de nouveau reprise par le rapport Vachey... ♦

Claude Rivé



LA SÉCU EN DANGER

Dossier réalisé par Michel Angot, Jacques Brillet, Marylène Cahouet, Bernard Charlier, Monique Daune, Hubert Duchscher, Daniel Rallet

Fruit d'un long combat, la Sécurité sociale est ancrée dans l'histoire des luttes sociales. C'est la principale conquête encore debout malgré les nombreuses contre-réformes.

Les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 créent le régime général de la Sécurité sociale dont le financement est fondé sur la cotisation. Véritable projet de société, c'est un des fondements d'une société démocratique.

Les principes de base

À l'origine, la division en branches n'existe pas. C'est aussi un projet solidaire : « *Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins* » et tout le monde a les mêmes droits : je mets au pot commun quel que soit mon état de santé car je sais que si je suis malade maintenant ou plus tard, nous continuerons toutes et tous

à alimenter les recettes pour prendre soin de moi. La Sécurité sociale, c'est aussi l'universalité. La loi de 1946 l'affirme : « *Le but final à atteindre est la réalisation d'un plan qui couvre l'ensemble de la population du pays* ». C'est aussi, à sa création, la démocratie sociale : la cotisation est une partie du salaire et à l'origine, les conseils d'administration sont élus majoritairement par les travailleurs qui ont 75 % des sièges en 1947.

Attaques continues

Le patronat n'a jamais accepté ces principes et avec l'appui des gouvernements successifs a mené une offensive constante aussi bien sur la gestion que sur le financement : exonération de cotisations et fin de leur compensation, diminution de la représentation des salarié-e-s, fiscalisation croissante des ressources de la Sécu, étatisation, etc.

Le patronat a réussi à imposer la notion de « *charges* » sociales

dans le discours public en mettant en avant le coût du travail. En s'attaquant aux cotisations, il s'attaque, de fait, au salaire. Aujourd'hui, de nouveaux coups sont portés, au prétexte de crise sanitaire, notamment par la 5^e branche et le transfert de la dette sociale vers la Sécu.

Même dégradé, même attaqué, pourtant notre système de Sécurité sociale est toujours vivant, organisant au quotidien des solidarités. On n'ose imaginer ce que serait actuellement la situation des millions de personnes sans notre système de protection sociale.

Mais les alertes sont sérieuses, la volonté du gouvernement à passer à autre chose est évidente. Ainsi, début 2020, Agnès Buzyn expliquait la nécessité de « *construire autrement notre protection sociale* »..., un « *nouveau filet de sécurité* ».

Alors oui, le combat continue pour la reconquête de la Sécurité sociale. ❖

LAISSER FILER (UN PEU) LA DETTE PUBLIQUE...

Tout en « maintenant le cap »

Dans son dernier rapport, la Cour des Comptes s'est émue du « haut niveau d'endettement et du niveau important de déficit public » résultant de la politique du gouvernement. Cela étonne car c'est une équipe (Lemaire-Darmanin) aux solides convictions néolibérales qui laisse filer le déficit public. C'est que « l'heure est grave ».

Il est vrai qu'entendre les annonces quasi quotidiennes d'aides publiques avec des milliards d'euros comme sortis du chapeau, pour « sauver » des entreprises, d'Airbus aux restaurateurs, pour maintenir en vie des secteurs d'activité, pour soi-disant relocaliser la production et engager la transition écologique, et qui plus est en supprimant 20 milliards au titre des « impôts de production », donne le tournis.

Hier déclarée ennemi public numéro 1, jugée intolérable parce qu'elle entravait l'avenir des « générations futures », la dette publique est subitement devenue non plus une menace, mais un recours. La contrainte européenne sur le déficit (les fameux 3 % du PIB), réputée intouchable, a été passée par-dessus bord d'un com-

mun accord entre les États et l'Union européenne.

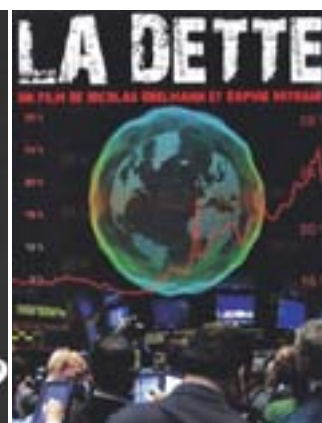
Dette publique et « dépense sociale »

Nos arguments pour dénoncer l'instrumentalisation de la dette publique mise au service des politiques d'austérité semblent enfin entendus. La dette publique n'est pas un problème quand les taux d'intérêt sont durablement faibles, ce qui est le cas aujourd'hui avec des taux nuls voire négatifs du fait des politiques monétaires des banques centrales. De nombreux précédents historiques montrent que l'État a la possibilité de supprimer une partie de cette dette et d'avoir recours à la création monétaire de la Banque centrale. Mais si la contrainte de la dette publique a disparu, comment des



© DR

N° 173, octobre-novembre 2020.



Film documentaire de Nicolas Ubelmann et Sophie Mitrani (DVD, 2014).

politiques néolibérales sont elles encore justifiables pour leurs partisans ? Par exemple, comment expliquer que la « dépense sociale » soit sortie des autres dépenses publiques et que soit rétablie la

fameuse « règle d'or » de l'équilibre entre ressources et dépenses pour les retraites, la santé, les minimas sociaux, le logement... ? (Cf. articles p. 5 et p. 9) ❖

UN SYSTÈME À DEUX ÉTAGES

Les complémentaires contre la Sécu

Avec deux types d'opérateurs qui concourent à la couverture des mêmes soins, la France se distingue par un système d'assurance-maladie complexe qui génère des frais de gestion, communication et marketing et qui produit des inégalités.

En effet, seule la « Sécu » repose sur une solidarité totale, basée sur des contributions proportionnelles aux revenus (cotisations sociales au départ + CSG depuis 1989) et garantit un accès aux soins uniquement défini par les besoins des individus. Les complémentaires santé évoluent, elles, dans un univers éclaté et concurrentiel qui va à l'encontre des logiques de solidarité en segmentant les risques, avec des cotisations et une couverture qui dépendent à la fois de



© DR

Film de Gilles Perret (2016).

l'âge des individus et de l'offre de soins qu'ils peuvent se payer.

Exiger le 100 % Sécu

C'est ce système à deux étages qui a permis aux gouvernements – de droite comme de gauche – d'organiser le désengagement de la Sécu à partir des années 1980 (déremboursements, forfaits, franchises...) et de transférer des dépenses publiques socialisées vers des dépenses privées contraintes, en sommant les complémentaires de com-

penser ou en augmentant le « reste à charge » des assurés. Imposé sans aucun débat citoyen, ce glissement s'est traduit par une forte érosion du principe fondateur qui a prévalu à la création de la Sécurité sociale en 1945 (« Chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »). Un principe fondamental qui est aujourd'hui à reconquérir en exigeant une prise en charge à 100 % par la seule Sécurité sociale des soins prescrits. ❖

COMBLER LA DETTE SOCIALE

Impôts ou cotisations sociales ? La grande arnaque !

L'argent magique existe... mais dans nos poches !

Refusant de financer la dette COVID par l'impôt, le gouvernement et la majorité parlementaire ont transféré 136 milliards de dette à la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) et prolongé son existence jusqu'en 2033 alors que son extinction était prévue en 2024.

Qui paie l'addition ?

Instituée par Juppé en 1996, la CADES a pour fonction de sortir la dette sociale de la Sécu de ses comptes et de la faire rembourser par une contribution unique sur l'ensemble des salaires et pensions de 0,5 %. Cette contribution a déjà conduit les salarié-e-s,

actifs ou retraité-e-s, à rembourser, seul-e-s, sans contribution patronale, 171 milliards d'euros. Il s'agit bien de faire payer l'addition de la crise aux salariés et retraités. On en a une preuve supplémentaire avec le projet de faire apurer le solde de la dette COVID en ayant recours à nouveau à la Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) qui serait prolongée jusqu'en 2042. À l'évidence, le seul intérêt de cette opération pour le gouvernement, c'est de substituer à l'impôt une contribution, la CRDS, qui offre l'avantage inestimable de faire retomber sur les seules épaules des salarié-e-s et retraité-e-s le poids



© H. Brauer / AdobeStock.com

Vous avez dit
« magique » !

du remboursement de la dette de l'État !

Mieux encore, prenant prétexte que les déficits sociaux sont sortis des comptes, l'an passé, au titre de l'équilibre des comptes publics le gouvernement a transféré 12 milliards d'euros d'excédent de la Sécu vers le budget de l'État, palliant ainsi la mise en

place de la « flat tax ». Comme le remarque le journal *Les Échos*, sur un ton de neutralité qui traduit une satisfaction tranquille : « *Prolonger une contribution, c'est augmenter les prélèvements obligatoires* »... mais uniquement sur les revenus du travail pour assurer sa rente au capital. ❖

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

Une situation qui s'aggrave d'année en année

Pénurie de masques, d'appareils respiratoires, de médicaments..., la crise sanitaire a amplifié la dépendance criminelle de notre système de santé.

Selon l'Agence nationale de sécurité du médicament, le nombre de médicaments en rupture de stock ou en tension d'approvisionnement est passé de 44 signalements en 2008 à 1 200 en 2019, la durée médiane d'une rupture d'approvisionnement est passée de 50 jours en 2018 à 90 jours en 2019. Parmi les plus touchés, on trouve les médicaments utilisés en chimiothérapie, ceux du système nerveux (épilepsie, Parkinson) et les vaccins.

A qui la faute ?

80 % des matières actives à usage pharmaceutique sont fabriquées hors UE (en Chine et en Inde prin-

cipalement), il y a trente ans ce chiffre était exactement l'inverse ! En plus de ces délocalisations massives, la production s'est concentrée sur un nombre réduit de sites qui fonctionnent à flux tendus.

La seule chose qui est garantie par ce système est la santé financière des grands groupes pharmaceutiques (en 2018 Sanofi a versé 5 milliards d'euros à ses actionnaires) !

En 2018 un rapport sénatorial s'alarme de la « *perte progressive d'indépendance sanitaire* » pour notre pays et estime que « *Dans de nombreux cas de figure, les phénomènes de pénurie résultent d'une priorisation des objectifs économiques face aux enjeux de santé publique* ».

Quels remèdes ?

Le gouvernement prétend obliger les industriels à faire des stocks, appelle à une meilleure coordination européenne, parle de relocaliser certaines productions... et accordera probablement quelques gâteries fiscales supplémentaires à des groupes déjà florissants... ❖



Pour la FSU, la création d'un pôle public du médicament s'impose.

© Jean-Louis Viguière

CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La longue liste des attaques

Depuis l'ordonnance du 4 octobre 1945 créant la Sécurité sociale, les attaques n'ont jamais cessé de se multiplier contre cet acquis et un déroulé chronologique en démontre, en onze dates, toute la brutalité...

1967 : Les ordonnances « Jeanneney » imposent l'éclatement en trois branches autonomes (maladie, vieillesse et famille) et remplacent la gestion de la Sécu par un paritarisme qui permet au collègue patronal d'être majoritaire grâce au soutien d'un seul syndicat (FO au début, puis la CFDT).

1983 : Création du « forfait hospitalier » et fin du remboursement à 100 % des frais hospitaliers.

1989 : Création de la CSG. Son taux est alors fixé à 1,1 % des revenus d'activité..., il est aujourd'hui de 8,3 % !

1993 : La « réforme Balladur » impose une diminution du taux de remboursement des soins.

1995 : Loi Juppé : suppression de l'élection des administrateurs de la Sécu et fixation par le Parlement des objectifs de dépense

de la Sécu, en fonction des « prévisions » de recettes.

1999 : À côté de la création de la CMU de base, création de la CMU-Complémentaire, qui remplace le 100 % d'assurance-maladie pour tous.

2003 : Dans le « Plan Hôpital », la loi de 2003 modifie profondément les modalités de financement des établissements de santé, en passant d'une logique de moyens à une logique de résultats.

2009 : La « loi Bachelot » crée les Agences régionales de santé (ARS), gendarmes financiers et administratifs de la politique de Santé dans les territoires, imposant une logique économique contre la logique médicale.

2013 : L'Accord national interprofessionnel généralise la complémentaire Santé à tous les salariés (mais pas à leur famille !) et



Colère et jet de blouses des soignants le 15 octobre devant l'ARS de Besançon.

restreint les remboursements à un « panier de soins » inférieur à la CMU-C.

Création de la CASA (Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie) visant à faire supporter par les retraités et les personnes inva-

lides une contribution de 0,3 % pour financer la dépendance.

2016 : La loi Travail supprime les CHSCT dans le privé.

2018 : Augmentation de la CSG pour les retraités. Augmentation des dépassements d'honoraires. Suppression des cotisations sociales pour les branches Famille et Logement. ❖

LES PROPOSITIONS DE LA FSU

Pour une protection sociale étendue

L'urgence sociale impose de préserver notre système intergénérationnel et d'envisager une protection sociale incluant la dimension professionnelle, des années d'études à la retraite.

La FSU exige une prise en charge à 100 % pour la Sécurité sociale de l'aide à l'autonomie intégrée dans la branche maladie de la Sécurité sociale avec une augmentation des recettes, en particulier par une réforme profonde de la fiscalité, plus juste et plus solidaire.

Ces propositions doivent être associées à une meilleure organisation du système de santé sur tout le territoire (déserts médicaux, hôpitaux, médecine du travail, formation et conditions de travail des professionnels de santé...).



Cette période confirme nos exigences condamnant toute nou-

velle régression en matière de retraite et de protection sociale pro-

grammées au détour du projet de loi de finances de la sécurité sociale (cinquième branche, hausse de la CSG, etc.).

Mettre fin aux déremboursements, assurer la prise en charge de tous les soins, faire face à la dépendance, développer la prévention ont un coût que la cinquième puissance du monde peut financer. Cela suppose de mobiliser des recettes supplémentaires dans le cadre notamment d'une autre politique de l'emploi, des salaires et d'une fiscalité redistributrice des richesses. ❖

LES SERVICES PUBLICS

Une idée toujours neuve

La Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics célébrait les 2 et 3 octobre le 75^e anniversaire de la Sécu à l'École nationale de la Sécu de Saint-Étienne. Stéphane Batigne, militant de la SFR de la Loire, livre son regard sur ces... convergences.

Comment s'est construite la Convergence nationale des services publics (CSP), entre défense et offensive ?

Vous les connaissez et y participez certainement, ces collectifs de syndicats, associations d'usagers, élus et partis, qui mobilisent au plan local pour défendre la poste, la classe unique, la maternité ou la gare. Ce sont des luttes incessantes contre les politiques de remise en cause des services publics qui se diversifient et entrent dans le concret de nos quotidiens. Ils obtiennent pour un temps des succès locaux mais ne peuvent à eux seuls enrayer la politique libérale des instances dirigeantes européennes et françaises. De la défense locale à la résistance générale, s'impose depuis 2005 l'idée qu'il faut rassembler de manière souple mais durable l'ensemble de ces initiatives sur des

projets et méthodes communs. C'est le rôle de la CSP.

Donc travailler ensemble et sans exclusive ?

Oui, ce n'est pas impossible. Les retraités, les plus touchés par les reculs des services publics et les moins concernés par les compétitions intersyndicales, expérimentent un regroupement de syndicats

Démocratie et service public forment un tout, de l'utilisateur au personnel

et associations, le Groupe des 9⁽¹⁾. Formé au départ autour du pouvoir d'achat, il s'est peu à peu saisi d'autres questions, jusque-là peu débattues, comme les transports, le logement des personnes âgées, la notion de Service public de l'autonomie. Cela lui permet de réagir à la création en catimini cet

été d'une 5^e branche de la Sécu dite autonomie, de ne pas y voir un progrès mais une remise en cause de la Sécurité sociale et de lui opposer son rattachement à la branche maladie remboursé à 100 %.

Qui doit définir l'utilité des services publics ?

Il faut réfléchir au lien entre services publics et société démocratique. On peut actuellement observer comment l'US Postal, le plus ancien service public américain, devient un enjeu de démocratie, asphyxié et dénigré pour fausser l'élection présidentielle. Les inégalités sociales accumulées, concentrées dans certaines zones et amplifiées avec la crise sanitaire, prennent la forme d'une quasi-exclusion de la scolarisation. Et ce n'est pas d'un progrès social qu'il s'agit quand le facteur passe voir une personne âgée, mais au contraire l'absence d'un service public de l'autonomie. Le recul des



Stéphane Batigne
Militant de
la SFR de la Loire

© DR

services publics se cumule et affaiblit la citoyenneté.

Qu'en est-il du secteur de la santé ?

La santé est un secteur central où l'on pourrait progresser dans la mise en commun des expériences et des actions, car il exprime le mieux le lien entre service publics et usagers. Il ne s'agit pas seulement de la défense indispensable des structures, des personnels et de leurs revendications et statuts. Il y a aussi la question de la démocratie sanitaire et sociale. La réponse officielle organisée autour du mot-valise de « territoires » dissimule en fait la déconcentration de l'État vers les préfets ou les Agences régionales de santé. L'échec patent de la démocratie sanitaire via les structures des ARS, des CDCA, des Hôpitaux et même des EHPAD montre que le lien entre usagers et service public de santé est déséquilibré et ouvre la voie à la gestion essentiellement comptable et autoritaire.

Démocratie et Service public forment un tout, de l'utilisateur au personnel. Ainsi l'action de la Convergence ne sera pas que défense⁽²⁾. ❖

Propos recueillis par Claude Rivé



2 et 3 octobre 2020,
75^e anniversaire de la Sécu.

© René Delalande

(1) CGT, FO, CGC, CFTC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSI, Ensemble et Solidaires.
(2) Voir l'appel lancé pour une Sécurité sociale du XXI^e siècle sur le site www.convergence-sp.fr

VAR**La SFRD Var participe activement à l'intersyndicale des 9***

L'intersyndicale a envoyé une lettre ouverte au préfet en août, puis a demandé à rencontrer le nouveau préfet et

réécrit au conseil départemental. Une députée LREM a reçu une délégation fin août. Avec les éléments de l'intersyndicale nationale, dans un tract diffusé sur deux marchés et lors d'une conférence de presse bien

relayée dans la presse locale, nous dénonçons :
 • la casse de la Sécu avec la création de cette 5^e branche financée et gouvernée hors Sécu ;
 • la stigmatisation des retraité-e-s dans le but de leur faire payer la crise ;

• la baisse du pouvoir d'achat de la majorité des retraité-e-s.

* Dans le Var : FSU, CGT, FO, CGC, CFTC, Solidaires, FGR-PP, LSR...

NANTES

Mobilisation du Groupe des 9 en Loire-Atlantique : ça bouge à Nantes !
 Malgré la Covid-19,

toutes les organisations sont bien décidées à poursuivre des actions communes sur la base des revendications partagées. Une initiative de l'Intersyndicale des retraité-e-s de Loire-Atlantique est prévue en novembre. Elle prendra la forme, si les

EN ACTIVITÉ OU À LA RETRAITE

Pourquoi sommes-nous ensemble ?

Fonctionnaires contre salarié-e-s du privé, sans-emploi contre salarié-e-s, hommes contre femmes, etc. : créer au sein de la population toutes sortes d'oppositions, les exacerber, le piège a toujours existé pour empêcher qu'ils et elles agissent ensemble.

Dans cette période dominée par la Covid, en grande difficulté pour convaincre de ses choix, le pouvoir et ses porte-voix ont relancé avec une rare virulence la campagne fustigeant les personnes à la retraite. Elles s'accaparaient les richesses sans vergogne, ignorant les difficultés des personnes en activité. Elles seraient épargnées par la crise sanitaire et privilégiées puisque leurs pensions ont été maintenues alors que nombre de salarié-e-s ont vu leurs salaires baisser ou

se sont retrouvé-e-s au chômage. Elles sont parfois même accusées d'en avoir profité... pour épargner ! Oublié le tribut payé en vies par ces classes d'âge (même s'il ne faut jamais confondre retraités et personnes âgées, même si les EHPAD hébergent – on l'oublie trop souvent – une toute petite proportion des plus de 60 ans !). Oubliées l'attention et l'aide apportées aux enfants et petits-enfants... L'opposition, réelle celle-là, entre le monde du travail et ceux qui profitent de ses efforts est bien

peu mise en exergue. Mais n'est-ce pas l'objet même de ces campagnes ? Deux exemples inscrits dans l'actualité de cet automne démontrent à eux seuls la communauté d'intérêts entre actifs et retraités.

La preuve par deux dossiers : pouvoir d'achat et autonomie

Le gel des pensions et le gel du point d'indice vont de pair. La FSU combat les deux en même temps. Au nom de quoi les pertes de pouvoir d'achat subies par les actifs

devraient-elles se prolonger et s'aggraver après la fin de l'exercice professionnel ? L'aide à l'autonomie est devenue un sujet incontournable. La question du 5^e risque (la dépendance, voir p. 4) est sensible chez les retraité-e-s, mais la FSU met en garde : avec le projet de 5^e branche, le périmètre, le financement, l'architecture de la Sécu sont en danger. Toute la population est donc concernée ! Un groupe actifs-retraités a travaillé dès cet été pour analyser le refus d'inscrire ce risque dans la branche maladie et cerner les enjeux de la création de cette 5^e branche. C'est toute la FSU qui explique et mobilise.

Partout : solidarité intergénérationnelle !

Les travaux communs aux actifs et retraités au sein de notre fédération se renforcent. Déjà lors du puissant mouvement social rejetant le projet de retraite à points, par son engagement déterminé, la FSU avait démontré les liens profonds unissant les générations. Un sillon prometteur était creusé. Il ne demande qu'à être approfondi dans tous les syndicats et tous les départements. ❖

Claude Rivé

• Construire les convergences.



© Fotomek / Adobe Stock.com

conditions sanitaires se maintiennent, d'une intervention/ installation en centre-ville à destination des passants avec de panneaux explicatifs sur plusieurs thématiques (« déficit » de la Sécu, hôpital, EHPAD, 5^e branche et loi « Grand âge », services

publics, pouvoir d'achat, place du retraité dans la société...). Une conférence de presse sur place est convoquée pour donner de la visibilité à l'initiative.

YVELINES
L'apport de la SFRD
La SFRD est souvent à

l'initiative de la réflexion sur les revendications transversales comme la protection sociale. Les actifs – c'est naturel – sont plus spontanément concernés par celles concernant leur métier. Cet apport de la SFR, qui agrège des

militants d'horizons professionnels divers, conduit à une meilleure prise en charge de ces problématiques. Grâce à l'existence du Groupe des 9, la SFR participe à une intersyndicale départementale. Celle des actifs a plus de

mal à se construire. Mais c'est possible et sur bien des sujets, surtout si nous convainquons plus nombreux encore nos collègues retraité-e-s de rester syndiqué-e-s et si des militants retraités de tous nos syndicats s'impliquent.

AGIR ENSEMBLE

Le Groupe des 9, précieux bien commun

En juin 2014, un appel regroupant neuf organisations de retraité-e-s, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, FSU, Solidaires, UNRPA, FGR-FP et LSR, conduira à une manifestation nationale à Paris, réunissant plus de 20 000 retraité-e-s, qui marquera le paysage social. Ces neuf organisations décideront de poursuivre un travail commun et régulier. La suite, on la connaît.

En cette rentrée sociale à nulle autre pareille, de Nantes à Besançon, de Toulon à Clermont-Ferrand, les militant-e-s du Groupe des 9 se sont retrouvé-e-s. Le besoin de s'informer mutuellement, d'échanger et réfléchir ensemble s'ancre dans la très grande majorité des départements. Précieux et prometteur en ces moments où l'action syndicale, les manifestations sont perturbées par la reprise de l'épidémie !

Le « Groupe des 9 » a montré sa capacité à organiser le monde des retraité-e-s, à porter ses revendications, à s'affirmer auprès des pouvoirs publics comme représentant de cette part grandissante des citoyens de notre pays. Une dynamique incontestable s'est créée alliant manifestations, délégations mais aussi réflexions, analyses et expressions communes portées lors de colloques ou de rencontres nationales des délégués des départements.

Un ancrage solide et fructueux

La déclinaison départementale de cette unité d'organisation et d'action est essentielle. Les succès



des manifestations de ces dernières années sont à mettre à l'actif de la mobilisation des équipes*, à la fois relais des impulsions nationales et porteuses d'initiatives locales. C'est sans conteste cette apparition large et unitaire sur l'ensemble du territoire qui a permis de faire reculer le gouvernement sur certaines de ses mesures. C'est aussi elle qui a permis que les questions et les revendications des retraité-e-s trouvent un écho auprès des pouvoirs publics et de l'opinion dans la toute récente période du « confinement/déconfinement ».

Dégager du commun dans les analyses en respectant les différences d'approche, de cultures est devenu une habitude. L'élaboration d'expressions communes et la mise en œuvre d'initiatives partagées peuvent prendre du temps mais le souci partagé de s'accorder au mieux tout en préservant l'outil unitaire est parfois à ce prix.

Dans l'action, le 17 novembre

Si l'automne 2020 est lourd de menaces avec l'élaboration des budgets de l'État et de la Sécurité Sociale, il est aussi chargé d'exigences communes en matière

du « Groupe des 9 » à Paris en 2018.

de pouvoir d'achat comme d'accès de tous à la santé. C'est le sens de la carte pétition initiée par le groupe des 9. Accompagnée d'un argumentaire sur les deux sujets, elle servira de support aux initiatives variées dans les départements. Donnons-leur la meilleure résonance possible. ❖

Jacques Lecoffre et Marylène Cahouet

* Parfois rejointes localement par l'UNSA, des associations de retraité-e-s agricoles ou même la CFDT.

UNE SAGA AUTOUR DE LA GUERRE D'ESPAGNE

Deberemos resistir... Prometemos resistir⁽¹⁾

L'Espagne n'en finit pas avec le franquisme, plusieurs décennies après la mort de Franco. Des rues portent encore son nom quand ce ne sont pas ceux de phalangistes. Les familles sont toujours divisées, certains entonnent le « *Cara al Sol* » quand d'autres répondent « *El Ejercito Del Ebro* ».

Le regard des écrivain-e-s peut-il faire prendre de la hauteur, faute de dépassionner le débat ?



© Photo ALMUDENA GRANDES Facebook

Almudena Grandes, lauréate du prix Jean-Monnet de Littérature européenne 2020. Elle recevra son prix samedi 21 novembre 2020 au festival des Littératures européennes de Cognac.

Almudena Grandes qui dit souffrir « *d'une obsession sentimentale et presque malade pour la guerre civile et l'après-guerre* » s'y emploie. Avec conviction dans les *Épisodes d'une guerre interminable*.

« *Même si nous n'avions cessé de la tenter chaque seconde de toutes les heures que contiennent trente-six années, nous n'avons jamais pu renverser Franco.* » Constat amer d'un personnage de *Inés et la joie*, réfugié à Toulouse.

En 1939, les Républicains fuient l'armée nationaliste après quatre années de combat. C'est la *Retirada*. Sortis des camps d'Argelès, du Vernet (près de Toulouse), ils s'engagent dans la Résistance dans les FTP-MOI. Vaincre le nazisme pour permettre aux alliés de libérer l'Espagne. Las ! Les alliés n'ont rien à gagner et laissent tomber, une fois de plus, la République Espagnole. En octobre 1944, plusieurs milliers de guérilleros se lancent de Toulouse dans une offensive par le Val d'Aran, l'*Operacion Reconquista*. C'est ce que conte Almudena Grandes avec impétuosité dans *Inés et la joie*, un des premiers tomes de sa saga. Sans manichéisme et sans tabou.

Inés est la sœur du délégué de la Phalange de Lerida. Fille de (bonne) famille, mais rebelle, elle se tourne vers le camp républicain et va rejoindre le groupe de plusieurs milliers de guérilleros qui ont traversé les Pyrénées pour libérer l'Espagne du joug de Franco.

Malgré la loi sur la mémoire, les stigmates de la guerre civile et de 35 ans de dictature, peinent à s'effacer

L'opération *Reconquista* dura moins d'une semaine et fera plus d'une centaine de morts, plusieurs centaines de blessés. C'est un épisode mal connu de la Guerre d'Espagne. Un échec sur fond de dissension interne entre dirigeants communistes, en exil à Moscou, en



France, et ce qu'il en reste en Espagne. A. Grandes nous donne aussi à voir, et ce n'est pas le moindre intérêt du roman, la vie quotidienne des réfugié-e-s mal traité-e-s par la vie mais uni-e-s et solidaires. Solidarité que l'on retrouve dans le premier roman d'Olivia Ruiz *La Commode aux tiroirs de couleurs*.

J'ai regretté un « oubli » dans le récit. Si la *Reconquista* est un échec, la solidarité internationale a permis pour l'occasion la fondation de l'Hôpital Varsovie qui prit en charge les blessés de l'opération. Les médecins étaient espagnols, en majorité catalans. L'hôpital devint un centre de soins de référence pour les 150 000 Espagnol-e-s réfugié-e-s dans le sud de la France. Il existe toujours. Mais c'est une autre histoire⁽²⁾.

Le procédé narratif est un peu déstabilisant. L'auteure alterne chapitres historiques documentés et narratifs mêlant personnages réels et de fiction. Une gêne que gomme une écriture impétueuse. Passionnant. Émouvant. ❖ **Francine Barre**

POUR EN SAVOIR PLUS

Almudena Grandes a commencé à publier en 1989. *Inés et la joie*, premier tome des *Épisodes d'une guerre interminable* paraît en 2010. Suivent quatre autres textes : *Le lecteur de Jules Verne* ; *Les trois mariages de Manolita* ; *Les patients du docteur Garcia* et *La Mère de Frankenstein*. Les quatre premiers sont traduits en français.

(1) Nous devons résister, nous promettons de résister.
(2) Hôpital Joseph Ducuing - Varsovie à Toulouse.

SOUVENIRS SANS TABOU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Neige et feu sur le Djebel Amour

Notre camarade René Knégévitch, opposant à la guerre coloniale d'Algérie, appelé sous les drapeaux en pleine guerre d'Algérie (1959-1960), a été affecté à Aflou dans l'Atlas Saharien. À cette occasion, René a tenu un « journal de bord ». De celui-ci est né un livre-témoignage : *Quand il neigeait sur le Djebel Amour*. On y découvre un regard de l'intérieur sur cette guerre qui a bouleversé tant de vies.

Pour Retraités : Quels faits t'ont le plus marqué ?

René Knégévitch : L'embuscade atroce subie par un convoi revenant d'un ksar le 24 septembre 1959... 26 morts dont 14 appelés. Indiscutablement aussi les actes de torture barbares et inhumains. Cette pratique a été érigée en système par Bigeard et Massu lors de la bataille d'Alger en 1957. D'autres actes aussi ignobles ont eu lieu. Les trois camps de regroupement

installés à proximité d'Aflou me rappelaient les camps de concentration nazis. Des milliers de Fellahs et de nomades ont été identifiés, numérotés, avant de pouvoir installer leurs tentes à l'endroit assigné. Réseaux barbelés, fortins de surveillance, insuffisance de nourriture et d'eau, concentration d'humains, d'ânes, de poules, mortalité infantile très élevée, odeurs pestilentielles, c'est l'horreur... Et puis d'autres faits

ont heurté le citoyen que j'étais : des détournements importants d'argent opérés par les officiers de carrière en déclarant des Harkis fictifs dont ils encaissaient les soldes. Des millions détournés... Je cite des sommes précises.

Pour Retraités : Et la vie locale ?

R. K. : Malgré les risques et les interdits, j'ai très vite lié des relations avec la population civile du bourg et des ksour : commerçants, bergers, fellahs, gargotiers, et même... le maire. En dépit de la misère, du dénuement et de la guerre, les habitants ont fait preuve à mon égard d'une hospitalité étonnante. Il est vrai que je leur exprimais clairement ma position : négociations, paix, indépendance...

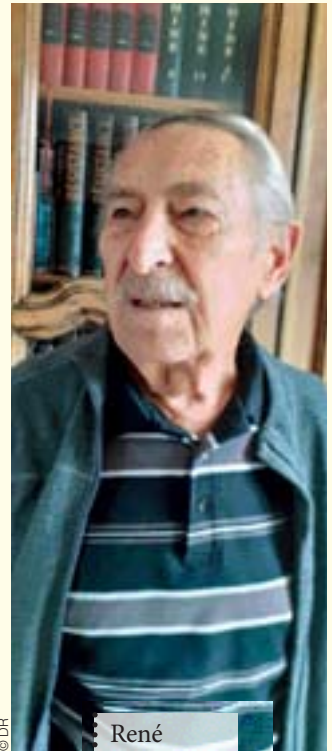
Pour Retraités : Une période difficile !

R. K. : Très... Deux ans, c'est long... J'ai inlassablement incité les appelés de mon entourage à éviter le racisme, les actes barbares, la haine. J'ai lutté aussi contre le découragement, le vide du temps.

Pour Retraités : Un mot de conclusion ?

R. K. : Dans cette tempête de violence, rester fidèle à mes convictions d'humaniste pacifiste fut mon principe. J'ai tout fait pour rester un Homme debout. Ce fut sans doute mon meilleur ouvrage, comme aurait dit Voltaire. Cette guerre a sonné le glas de l'illusion coloniale et de l'Empire français. ❖

Entretien réalisé par Anne-Marie Guichaoua Beucler



© DR

René Knégévitch



POUR EN SAVOIR PLUS

René Knégévitch enseigne les Lettres dans un collège rural de la Sarthe lorsqu'il est appelé sous les drapeaux en septembre 1958. Il est affecté en Algérie pour participer à la « pacification » coloniale contre laquelle il a manifesté maintes fois. En 1968, il devient principal adjoint du collège d'Allonnes, puis principal du collège d'Eymoutiers. Syndicaliste pro-cégétiste dès 1956 avant la création du courant Unité-Action auquel il participe, il milite au SNI, à la FEN, puis à la FSU. Une fois retraité en 1994, il est membre de la CE de la FGR-FP de la Haute-Vienne pendant vingt ans et adhérent du SNUPDEN-FSU. Il est engagé dans la vie publique et dans de multiples associations au service de causes sociales, citoyennes, pacifistes.

UN PLAN DE SORTIE DE CRISES

« Plus jamais ça ! »

Une initiative hors du commun pour construire du commun, pour reconstruire ensemble un futur en rupture avec le présent.

Le 27 mars dernier, 18 responsables d'organisations syndicales (CGT, Confédération Paysanne, FIDL, FSU, Solidaires, Syndicat de la Magistrature, UNEF, UNL) associatives et environnementales (Alternatiba, Amis de la Terre, ANV-COP21, Attac, CCFD, Copernic, DAL, Greenpeace, Oxfam, 350.org) signent une tribune commune lançant un appel « à toutes les forces progressistes et humanistes, et plus largement à toute la société, pour reconstruire ensemble un futur, écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral ».

Un appel pour poursuivre et amplifier la dynamique

Cette démarche, dans laquelle la FSU a joué un rôle moteur, est fondée sur plusieurs diagnostics :

- La crise sanitaire agit comme un révélateur des impasses des politiques néolibérales dominantes depuis 30 ans. Sortir de cette crise systémique implique une rupture par rapport à ces politiques.
- Les forces qui se battent pour un « autre monde de l'après »

ont impulsé d'importantes mobilisations sociales qui se sont heurtées à un mur radical organisé par l'État et des intérêts économiques, sans aucun compromis et avec des méthodes de plus en plus autoritaires. Le sentiment d'impuissance qui en résulte alimente la colère sociale, mais ne propose pas d'alternatives crédibles. Cette colère peut être instrumentalisée par l'extrême droite.

• De nombreuses luttes témoignent d'une société dynamique. Des collectifs réunissant organisations, salariés et citoyens existent déjà, mais l'ambition de cet appel est d'essayer de construire en commun analyses et actions. Celles-ci doivent permettre de changer le rapport de forces nécessaire pour s'opposer au programme de « relance » des objectifs néolibéraux sans cesse répétés de « maintenir le cap ». Cela suppose des alliances larges. Large par la diversité des forces



réunies. Large par nécessité stratégique : par exemple les mobilisations des deux dernières années ont montré que le lien entre la question sociale et la question écologique était une clé pour faire avancer ces combats. Il ne suffira pas de juxtaposer des luttes élaborées de part et d'autre. Les construire ensemble fait sens dans la perspective d'une transformation de la société. À partir de l'idée qu'on n'a pas besoin d'être d'accord sur tout pour entreprendre en commun.

34 mesures alternatives

Le collectif, élargi à vingt organisations, a sorti fin mai un « plan de sortie de crises en 34 mesures » élaboré en commun autour d'alternatives concrètes (cf. site FSU*).

Aujourd'hui, le collectif cherche à acquérir une meilleure visibilité au plan national, et débat d'initiatives possibles. L'action du gouvernement pour un « monde d'après » qui est pire que celui d'avant, le

développement de la crise sanitaire et des incertitudes qui créent une situation anxiogène, imposent de définir un positionnement, et de traiter de questions complexes. Depuis, de nouvelles organisations ont rejoint le processus : Convergence nationale des services publics, Notre Affaire à Tous, Reclaim Finance, Youth for Climate France. Un site est en préparation.

Au niveau local, il y a une attente forte pour créer des comités locaux, mais de manière souple, avec des configurations différentes d'un endroit à un autre, d'une lutte à une autre. En évitant un fonctionnement vertical qui ne correspond plus aux attentes. Pour la FSU, c'est un enjeu important, en particulier au plan local, pour un engagement qui peut attirer des militants au-delà même des responsables déjà surchargés.

Cela peut être une ouverture pour des retraité-e-s, mais est-il besoin de le préciser dans cette revue ? ❖

Daniel Rallet

* <https://fsu.fr/plus-jamais-ca-34-mesures-pour-un-plan-de-sortie-de-crise>

